



Biocyclic-Vegan Standard
Biozyklisch-Vegane Richtlinien
Standard Biocyclique Végétalien
Πρότυπο Βιοκυκλικής Φυτοπονίας

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence exceptionnelle le **7 avril 2018 à 14H** (45min)

A l'occasion du Salon VeggieWorld Paris

Adresse : Le CENTQUATRE-PARIS, 5 rue Curial



« L'agriculture biocyclique végétalienne, son histoire, ses techniques et son réseau en Europe. »

Quand on achète un produit « VEGAN », en général, on fait attention qu'il ne contienne aucun ingrédient d'origine animale et qu'en plus, il ait été fabriqué sans adjuvant animal (tel que la gélatine pour le vin). Cependant, en général on ne se pose pas la question de quelle façon les matières premières agricoles ont été cultivées.



Or, notamment dans l'agriculture biologique, la production est souvent étroitement liée à l'élevage et par conséquent à l'utilisation d'intrants d'origine animale pour la fertilisation des cultures. Dans la plupart des cas, même une production maraîchère bio fait appel à des fertilisants à base animale achetés à l'extérieur tels que le fumier, le lisier, les déchets d'abattoir (farine de cornes, d'os et de plumes, poudre de sang) etc., sans que la majorité des consommateurs (y compris les véganes) s'en

rendent compte. Cela veut dire que, même en consommant des produits véganes, on continue à supporter une chaîne de production qui exploite les animaux avec tous les effets néfastes connus en ce qui concerne l'éthique animale, l'environnement, la santé, l'alimentation mondiale etc.

Seule une agriculture certifiée « végétalienne » est capable de garantir que ses produits ont été cultivés de façon purement végétale.

Aujourd'hui, avec l'accréditation du **Standard Biocyclique Végétalien** par IFOAM (Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture Biologique), pour la première fois un standard de culture à la fois biologique et végane est disponible à l'échelle mondiale. Il



Biocyclic-Vegan Standard
Biozyklisch-Vegane Richtlinien
Standard Biocyclique Végétalien
Πρότυπο Βιοκυκλικής Φυτοπονίας

permet aux agriculteurs intéressés de se faire certifier par des organismes de contrôle officiels et de marquer leurs produits du label « issu de l'Agriculture Biocyclique Végétalienne ». Les premières exploitations certifiées en Allemagne, en Grèce et en Chypre ont déjà commencé à commercialiser leurs produits sous ce label. En France, c'est l'association VEGAN FRANCE avec son pôle associatif « ABV » pour « Agriculture Biocyclique Végétalienne » qui assure la mise en application du **Standard Biocyclique Végétalien**, de sorte que les premiers produits portant le label biocyclique végétalien soient bientôt disponibles sur le marché français également.

L'agriculture du futur



Le Standard Biocyclique Végétalien décrit les principes d'une agriculture biologique durable, circulaire et végétalienne dont la mise en œuvre permettra aux industries agricoles, forestières et alimentaires d'apporter une contribution véritable à la protection de l'environnement, du climat, des eaux et de la biodiversité, à la prévention des résidus d'antibiotiques dans les plantes cultivées, ainsi qu'à l'amélioration de la fertilité des sols, au rétablissement

des aspects de santé tout le long de la chaîne alimentaire et à la sécurité alimentaire mondiale, sans toutefois avoir recours aux animaux dans le sens de l'élevage traditionnel.

Avec son insertion dans la « Famille des Standards IFOAM » le Standard Biocyclique Végétalien a acquis une dimension mondiale et offre aux agriculteurs du monde entier la possibilité de cultiver leurs produits sur une base purement végétale en respectant d'une manière particulière l'environnement et les ressources et d'être certifiés en conséquence.



Biocyclic-Vegan Standard
Biozyklisch-Vegane Richtlinien
Standard Biocyclique Végétalien
Πρότυπο Βιοκυκλικής Φυτοπονίας

Intervenants :



Axel Anders, représentant basé à BERLIN
BNS Biocyclic Network Services Ltd.



Hélène Modrzejewski, présidente.
Irène Huet, secrétaire.
Association VEGAN FRANCE

Reservation

Tarif VeggieWorld : 10€/jour en prévente en ligne ou 12€/jour sur place.

Lien: <https://veggieworld.de/fr/event/veggieworld-paris-avril/>

Contacts :



Agriculture Biocyclique Végétalienne (ABV)

c/o Association VEGAN FRANCE
CM101, 36 rue des Bellangères
28630 Le Coudray
France
contact@certification-vegan.fr
<http://www.abv-france.org>



BNS Biocyclic Network Services Ltd.

Raphael Santi 58 (Nefeli 11/ 202)
CY-6052 Larnaca
Cyprus
administration@biocyclic-network.net
<http://www.biocyclic-network.net>



Biozyklisch-Veganer Anbau e. V.

BIO.VEG.AN.
Sonnenweg 1
76870 Kandel
Deutschland
ab@biozyklisch-vegan.de
<http://biozyklisch-vegan.de>